



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN PARC DE PHOTOCOPIEURS

➤ **Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur :**

Commune de FUYEAU
Hôtel de Ville
26 bd Emile Loubet
13 710 FUYEAU
Tél 04 42 65 65 02
Fax 04 42 65 65 42

➤ **Objet et forme du Marché :**

Marché de fournitures : parc de photocopieurs en location + maintenance pour les services municipaux et pour les écoles
Marché à prix global et forfaitaire
Variantes autorisées.

➤ **Délai de livraison plafond :** le parc doit être opérationnel dès le jeudi 27 juin 2024

➤ **Type de procédure :** Procédure adaptée

➤ **Modalités de financement et de règlement :** Ressources communales. Paiement par mandat administratif.

➤ **Critères de sélection :**

1– des candidatures : garanties techniques et financières, références suffisantes.

2 – des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères par ordre décroissant d'importance, avec pondération :

- **le prix – coefficient 0.40**
- **la valeur technique – coefficient 0.30**
- **la maintenance – coefficient 0.20**
- **l'impact environnemental – coefficient 0.10**



- **Date limite de réception des candidatures et offres :** VENDREDI 19 avril 2024 à 12H
- **Durée de validité de l'offre :** 90 jours
- **Retrait des DCE et renseignements d'ordre administratif :** Direction Générale des Services - Tel : 04 42 65 65 02 – cbelviso@mairie-fuveau.com
Le dossier de consultation sera téléchargeable sur notre plateforme acheteur www.marches-securises.fr
- **Adresse à laquelle les offres doivent être remises ou envoyées :**
Le dossier de consultation sera téléchargeable sur notre plateforme acheteur www.marches-securises.fr
Les offres des candidats seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en Euro.
- **L'instance chargée des procédures de recours est :** Tribunal administratif de Marseille – 22, rue Breteuil – 13281 Marseille cedex 06
Les recours peuvent être introduits sur le fondement de l'article L 551-1 du Code de justice administrative avant la conclusion du contrat et/ou de l'article R 421-1 du même code dans un délai de deux mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre.
- **Renseignements d'ordre technique:** Mme VIC MASSOL Laurence ,
Directeur Général des Services : 04 42 65 65 10 - e-mail : cbelviso@mairie-fuveau.com

Date d'envoi du présent avis à la publication : 4/04/2024